

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	5
Poste	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dd.

SAUMUR, 5 JUIN

Les deux Dupuy

Un sénateur du Cher, M. Girault, portait vendredi à la tribune du Sénat les doléances berrichonnes.

Le Berry murmure. On lui envoie des fonctionnaires qui pratiquent avec ardeur la candidature officielle. Des instituteurs, des inspecteurs primaires sont transformés en courtiers électoraux.

M. Girault et, après lui, M. Peaudecerf, se sont indignés d'une série de scandales administratifs. Leur indignation n'avait qu'un défaut, c'est d'être locale. Il auraient pu la généraliser. Les scandales administratifs, les pressions électorales, les tripotages ne sont pas choses particulières au Berry ; elles sont communes à tous les départements, du Nord au Midi, et de l'Est à l'Ouest.

Ce n'est pas seulement dans le Cher, c'est partout que « les fonctionnaires mettent leur situation au service de rancunes et d'intérêts personnels ».

Il n'est pas mauvais que cela soit dit par des républicains.

M. Dupuy, dans sa réponse, s'est inspiré du sage Mentor lorsqu'il a dit aux instituteurs : « Vous êtes les maîtres de tous les enfants d'une commune ; vous ne devez rien faire pour diviser ces enfants et leurs parents ; vous êtes les instituteurs de la communauté et, par conséquent, toute incursion de votre part, toute intervention abusive dans le domaine politique est un oubli de votre destination professionnelle, un manquement à vos devoirs propres. »

Voilà de judicieuses paroles. Seulement elles sont en contradiction avec une circulaire envoyée naguère aux mêmes instituteurs par M. Dupuy, ministre de l'instruction publique. Le Dupuy d'alors leur réclamait un dévouement,

un concours qui ne rentrent plus dans le programme du Dupuy d'aujourd'hui.

Entre ces deux paroles contraires, les instituteurs seront peut-être embarrassés.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 3 juin 1893

On vote une proposition assimilant, pour le service militaire, les externes des écoles des mines et des ponts et chaussées aux élèves de l'École centrale.

La Chambre reprend la discussion sur les accidents des ouvriers et l'assurance obligatoire.

M. Terrier, ministre du commerce, estime que toutes les précautions doivent être à la charge du patron, du propriétaire de l'engin qui blesse et qui tue.

L'obligation de l'assurance en découle.

M. Fairé propose un amendement assimilant aux accidents l'incapacité de travail et le décès causés par les maladies dites professionnelles.

M. Després dit que les maladies professionnelles, lorsque les précautions hygiéniques sont observées, n'existent que dans une proportion infime.

L'amendement est repoussé et l'article 1^{er} adopté ; il est ainsi conçu :

« Les accidents survenus, dans leur travail et à l'occasion de leur travail, aux ouvriers et employés occupés dans l'industrie du bâtiment, les usines, manufactures, chantiers, entreprise de transports, de chargement et déchargement, les magasins publics, mines, minières, carrières et, en outre, dans toute exploitation ou partie d'exploitation dans laquelle son fabriqué ou employées des matières explosibles, ou dans laquelle il est fait usage d'une machine à vapeur ou de toute autre machine mue par une force élémentaire (vent, eau, vapeur,

gaz, air chaud, électricité, etc.), ou par des animaux, donnent droit au profit de la victime ou de ses représentants, à une indemnité dont l'importance de la nature sont déterminées ci-après. »

Cette disposition est applicable aux ouvriers et employés des entreprises et exploitations analogues de l'Etat, des départements, des communes et des établissements publics.

L'article 2 porte que les employés et ouvriers dont le salaire dépasse 2,000 francs, ne bénéficient que jusqu'à concurrence de cette somme des dispositions de la loi ; adopté.

A l'article 3, M. Goujon propose que, quand l'accident entraîne une incapacité absolue et permanente de travail, la victime ait droit à une pension viagère égale à la totalité de son salaire annuel, au lieu des trois quarts comme le demande la Commission.

Le texte de la Commission est accepté.

INFORMATIONS

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis samedi.

M. Develle a fait savoir que le Sultan a concédé à des Français un chemin de fer en Syrie.

Le ministre des affaires étrangères a fait savoir que le traitement des commissaires européens de la dette égyptienne avait été réduit de 75,000 à 52,000 fr. et que la réduction s'appliquait également au commissaire anglais.

M. Poincaré a informé ses collègues qu'il procédait à une enquête sur les faits signalés au Sénat par M. Girault.

Les députés de Vaucluse se sont rendus auprès du président du Conseil pour l'inviter, le 7 juillet, à Carpentras et Avignon. Le président du Conseil a accepté l'invitation.

D'Avignon, il se rendra au Puy, pour inaugurer le théâtre et le lycée de jennes filles.

A partir de 1894, des bureaux de recrutement et des conseils de révision seront institués à la Martinique, à la Guadeloupe et à la Guyane.

LA COMMISSION DU BUDGET

Une fois saisie de la demande de crédit de sept millions pour le Dahomey, la nouvelle commission du budget sollicitera du gouvernement des indications précises sur la politique du Bénin.

M. CARNOT EN BRETAGNE

Sur la demande de M. Chaullin-Servinière, député républicain de la Mayenne, M. Carnot a modifié l'itinéraire de son retour.

Le 26 juin, en revenant de Fougères, il se dirigera sur Mayenne où il arrivera le soir, y recevra les autorités et rentrera dans la nuit à Paris.

ENCORE UNE EXPLOSION

On écrit de Nîmes :

« Au polygone de Massillan, un arrachement de culasse s'est produit à une pièce de tir. La culasse a été projetée en arrière. M. de Luppé, chef d'escadron au 19^e d'artillerie, et le lieutenant Gallois, du 415^e de ligne, de l'École de guerre, ont été tués sur le coup. »

MORT DU COLONEL SERVAL

Un des écrivains militaires les plus justement appréciés, M. le colonel Serval, est mort subitement, samedi, au Vésinet.

Officier d'un rare mérite, le colonel Serval, après avoir pris une part brillante dans les guerres de l'Empire, avait rendu d'importants services à l'armée comme chef du quatrième bureau de l'état-major général. Il avait pris sa retraite avant l'âge, déposant l'épée pour prendre la plume.

On sait avec quelle ardente sollicitude il s'occupait, dans l'*Avenir militaire* et le *Moniteur universel*, de tout ce qui concernait l'armée et pouvait contribuer à sa grandeur et à sa force.

8 Feuilleton de l'Echo Saumurois

LE SECRET DE DANIEL

PAR JULES DE GASTYNE

PREMIÈRE PARTIE

(Suite)

— Et ton château ?
— Vendu.
— Tes terres ?
— Vendues également... Notre intention, si la fortune de mon frère est réellement aussi considérable qu'on le dit, est d'habiter Paris, quand nous reviendrons en France...

— Comme je vous comprends !
— Mon fils sera en âge à ce moment d'aller au collège... Comme cela je ne le quitterai pas, et je surveillerai moi-même son éducation... J'ai retiré de mes biens un peu plus de six cent mille francs... Je l'en apporte cinq cent mille et je garde le reste pour nos frais de voyage et notre installation là-bas.

Roustan ne se sentait plus.
— Mais M^{me} de Servas est à Paris ? dit-il, pour cacher sa joie... J'aurais bien voulu pouvoir lui présenter mes respects.

— Elle m'attend aux environs de la gare avec les enfants... Mais j'aimerais autant qu'elle ne te vît pas... Comme cela elle ne se doutera de rien... Je lui ai dit que j'allais placer mon argent sur l'Etat... Les femmes sont longues à comprendre les affaires, et j'aime autant éviter ses questions.

— Comme tu voudras, dit le financier, quoique ton argent soit aussi sûr chez moi qu'à la Banque de France.

— Je n'en doute pas.

— Je vais te préparer un reçu.

Daniel avait sorti de sa redingote la liasse de billets de banque, qu'il étalait sur la table en les comptant et que Roustan dévorait des yeux, tout en paraissant fort attentif à ce qu'il faisait.

— Entre nous, dit-il, un simple reçu suffira.

— Certainement... et ce n'est que pour ma femme et mes enfants.

— Tout le monde est mortel, dit gravement le banquier.

Il avait achevé de parapher le reçu. Il palpa à son tour les papiers soyeux, les comptait, puis il en fit un paquet qu'il jeta dans un tiroir, comme du papier sans valeur, comme

s'il avait été tellement habitué à remuer les liasses de billets de mille que leur vue ne produisait plus sur lui aucun effet.

Daniel de Servas était pressé...

Il plia le reçu, le mit dans sa poche...

— Tu me tiendras au courant, dit-il.

— Régulièrement, de mois en mois.

— Tu m'enverras ton adresse aussitôt que tu seras arrivé là-bas ?

— C'est entendu... Au revoir.

— Bon voyage, cher ami !

Roustan serra à deux mains la main de son ami ; puis, n'y tenant plus, emporté par l'émotion, il se jeta dans ses bras... Il pleurait presque... C'était sans doute de joie...

Le gentilhomme lui rendit son étreinte et se retira très impressionné.

— Quel cœur ! murmura-t-il, en descendant l'escalier.

V

Daniel rejoignit à la gare sa femme et ses enfants, et le lendemain matin ils prenaient le train qui devait les déposer à Bordeaux dans la soirée. Le voyage fut très gai... Raoul, qui marchait sur ses quatre ans, était très satisfait de ce déplacement, et Alice, dans les bras de sa nourrice, souriait à tout le monde,

heureuse du mouvement du train et de toutes les choses inusitées qu'elle apercevait par la portière. M^{me} de Servas était aussi joyeuse que ses enfants. Comme nous l'avons dit, c'était une jeune femme élégante et distinguée. Sans être d'une beauté parfaite, sa figure était agréable. Elle avait cette tendresse de physiologie, cette harmonie douce des traits qui est souvent préférable à la régularité des lignes... Elle était blonde, de taille moyenne, portant bien la toilette quoiqu'elle eût été élevée à la campagne. Elle avait épousé Daniel par amour, et tout son cœur, toute son âme, était à son mari et à ses enfants. Elle avait la plus entière confiance dans la loyauté du gentilhomme et quoiqu'elle lui eût apporté une dot à peu près égale à sa fortune personnelle à lui, elle ne s'était jamais inquiétée de la façon dont il administrait les biens de la communauté...

Si Daniel ne lui avait pas parlé du placement fait chez son ami Roustan, c'était pour lui enlever une préoccupation ou une inquiétude, car, ne connaissant pas le banquier comme il croyait le connaître, n'ayant pas été à même d'apprécier comme lui les capacités financières du directeur de la Banque des Deux-Mondes, elle aurait pu concevoir des craintes. Quant à

LE PROCÈS BAUDIN

Après deux jours de discussion, la 11^e chambre a rendu son jugement contre M. Baudin, qui est condamné à 200 fr. d'amende.

Les autres manifestants s'en tirent avec 25 fr. d'amende.

Ces peines légères sont presque un acquittement et de plus elles sont la condamnation absolue de la police.

A signaler la péroraison de M^e Millerand, défenseur de Baudin :

« Il n'est pas possible, dit-il, que les hommes du Panama sortent triomphants de ce palais pour reprendre leur place au Parlement, et qu'un député comme Baudin soit condamné. »

LE DÉPUTÉ POYRAUD

Une indiscretion dont le *Courrier de Saumur* ne nous rabattra pas les oreilles, c'est celle de M. Camille Dreyfus, qui raconte ceci dans son journal.

La scène se passe dans un bureau de la Chambre, précédant au vote de la commission du budget :

« Hier, on a vu ce fait scandaleux d'un député qui s'était préparé à l'étude de la question des boissons par un déjeuner plantureux, qui a tenu des propos qui n'avaient ni queue ni tête ; il n'en a pas moins été élu au premier tour de scrutin : il était du complot. »

Si c'était nous qui aurions lancé pareille nouvelle, nous en aurions entendu de belles ; et si ç'avait été un député de la minorité, donc !

AU DAHOMEY

Cent cinquante hommes d'infanterie de marine sont partis de Brest pour Bordeaux où ils s'embarqueront pour le Dahomey.

ALSACE LORRAINE

La *Gazette de Cologne* invite le gouvernement impérial à prendre des mesures contre l'Alsace-Lorraine, si les élections tournent mal.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 3 juin 1893.

Le mouvement de hausse est arrêté, du moins pour l'instant. Avant d'aller plus loin on consolide les cours, ce qui est sagement opéré. Le 3 0/0 se tient à 98.47, en réaction de 5 centimes sur hier. Le 4 1/2 est à 106.05.

L'Italien passe de 93.05 à 93.25, soutenu par son prochain coupon ; mais après l'échéance la débacle semble imminente. L'Extérieure varie de 66 à 66 1/16. Ces mouvements sont dus à la spéculation. L'épargne s'abstient et elle n'a pas tort ; ce fonds n'est pas fait pour elle, il faut le laisser aux joueurs qui le travaillent consciencieusement.

Le Portugais n'a plus que de rares transactions entre 23 et 22 3/4.

La Banque de France est plus lourde à 3,940.

Le Crédit Foncier s'est avancé à 985, porté par les rachats des vendeurs qui se sont trouvés dans l'impossibilité de livrer le titre en liquidation.

Le Crédit Lyonnais fait très bonne con-

terme à 763.75. Son bilan au 31 mai constate une excellente situation.

Le Comptoir National d'Escompte est tenu à 485.

La Société Générale reste à 470.

Les obligations 3 0/0 des Immeubles de France se sont négociées à 386. Les 4 0/0 passent de 471.25 à 472.

L'obligation des Chemins Economiques est tenue à 425 fr.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 5 JUIN

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h		+ 20°
Ce matin, à 8 h.		+ 15°
Midi,	762 m/m	+ 20°
Hausse	9 m/m	
Baisse	» m/m	
Température minima de la nuit		+ 10°

Banquet des Officiers de Réserve

Samedi soir, les officiers de réserve de l'armée territoriale et retraités de l'arrondissement de Saumur se réunissaient, à l'hôtel Budau, en un banquet intime pour fêter la troisième année de la fondation de la société.

L'assemblée générale avait eu lieu quelques heures auparavant dans un des salons du café de la Paix. Le but principal de cette réunion était de renouveler le bureau.

Pour la troisième fois et par un vote presque unanime, M. le commandant Ferbu a été renommé président. C'est là un honneur qui lui était bien dû. Retraité comme chef de bataillon, officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre du Nicham-Ifikar, le commandant Ferbu possède au plus haut degré ce sentiment patriotique qu'il a puisé dans les rangs de l'armée, où il a passé sa vie. Tous le respectent et l'aiment, car avec tous il est affable et plein de franche gaieté.

L'Association ne pouvait donc mieux faire que de conserver à sa tête le brave commandant Ferbu.

Les autres membres de l'ancienne commission ont vu renouveler leur mandat. Ce sont MM. Marquoy et de Grandmaison, vice-présidents ; docteur Bontemps, secrétaire ; Godet, trésorier, et Chevrier, vice-secrétaire.

Au dessert, le commandant Ferbu a pris la parole pour constater les progrès de l'Association. Sept nouveaux membres et pas une défection ; une situation financière très prospère, malgré les secours distribués aux Sociétés de Secours aux blessés militaires et au Souvenir français.

A ce propos, le commandant Ferbu a rappelé les démarches faites auprès de l'ancien

maire pour permettre à l'Association de restaurer le monument élevé dans le cimetière de Saumur aux soldats morts en 1870. Le docteur Peton, médecin-major de l'armée territoriale, membre de notre société, et que le commandant regrettait de ne pas voir parmi nous dans cette réunion, a compris ce noble sentiment, et immédiatement il a donné des ordres à l'architecte pour faire un monument digne des héros français et lui-même l'a visité. Une grille l'entourera et une allée spéciale, se détachant de l'avenue principale, y conduira désormais le visiteur.

Pour fixer l'attention, le commandant demande qu'un crédit lui soit accordé pour orner le monument d'un trophée de drapeaux le jour de la fête des Morts et placer un écusson sur lequel on écrirait *Souvenons-nous*. Les jeunes générations qui liront cet appel ne pourront rester insensibles et oublier les malheurs d'autrefois. « Il faut se souvenir, en effet, dit le commandant en terminant, se préparer sans relâche à cette revanche que nous attendons depuis vingt-trois ans. »

De vifs applaudissements ont couvert ces paroles.

M. de Grandmaison a répondu au commandant Ferbu et exposé dans un fier langage la situation malheureuse de nos frères d'Alsace-Lorraine. « Après vingt-deux années d'occupation, dit-il, ils n'ont rien oublié. Tant que l'Alsace aura pour représentants les Dietreich, les Winterer, les Guerber, l'idée française y vivra. Nos frères d'au delà les Vosges luttent en ce moment contre le despotisme allemand et vont certainement renvoyer au Reichstag ceux qui depuis vingt ans ont toujours protesté contre l'annexion. Messieurs, je vous propose de boire aux électeurs alsaciens et à ceux qui vont être leurs élus, à ces irréconciliables, à ces admirables patriotes qui savent être héroïques. »

Ce patriotique langage a été très applaudi.

Le docteur Bontemps nous a raconté avec infiniment d'esprit et de finesse une charmante anecdote du paradis d'Odin et des Walkyries dont il est l'admirateur avec Wagner.

Le docteur Lionet, qui pour la première fois venait parmi nous, a remercié de l'accueil amical qu'il a reçu.

Que dire de la petite soirée qui a suivi le banquet ? D'abord, tous nos compliments à M. Buteaux, du Vaudeville, un de nos compatriotes, qui a rempli la plus grande partie de la soirée avec un talent et un répertoire inépuisables. Engagé au théâtre du Vaudeville, il a dû quitter la scène pour faire son service militaire au 135^e de ligne. On a beaucoup regretté l'absence de M. Sorel qui avait promis son concours et qu'une revue du général de brigade a retenu à Ancenis.

M. Buteaux a fait beaucoup rire par ses chansons pleines d'esprit gaulois. Le docteur

Bontemps s'est révélé aussi fin comique que bon accompagnateur et il a trouvé dans M. Riverain un collaborateur vraiment habile.

Nous ne voulons pas dire à quelle heure cette réunion... de jeunes sous-lieutenants à pris fin. Nous aurions peur de scandaliser les gens sérieux. Ce qu'il y a de certain, c'est que tous nous avons passé une charmante soirée dont nous garderons longtemps le souvenir avec l'espoir de la voir se renouveler. X.

La Fête-Dieu

Les fêtes du Sacre ont été favorisées par un temps splendide. Partout les processions ont été suivies par une foule énorme.

Les processions étant interdites à Saumur, la cérémonie a été célébrée, comme les années précédentes, dans les jardins de Notre-Dame des Ardilliers.

Malgré le nombre de fidèles que les processions avaient attirés de tous côtés et malgré l'absence des représentants de l'autorité, tout s'est passé avec un calme et une dignité qui sont le meilleur argument contre ceux qui évoquent le spectre de troubles présumables à ces occasions. Lorsque troubles il y a, c'est qu'ils ont été soulevés par des ennemis de l'ordre et l'on sait que ce n'est parmi nos amis qu'il faut les chercher.

Les processions

Hier, un nombre considérable d'habitants de notre ville et des environs se sont rendus à Angers pour assister à la procession de la Fête-Dieu.

Si nous avions eu ici une procession, ils n'auraient pas eu besoin de se déranger pour aller plus loin.

Ce n'est pas le commerce de Saumur qui profitera de l'argent qui a été dépensé là-bas.

Oh ! intelligences municipales !

Suicide

Hier, on a trouvé pendu à un arbre, dans l'île Millocheau, un nommé Roumillé, maçon, âgé de 53 ans. Cet homme, qui était en instance de divorce avec sa femme, avait manifesté depuis un certain temps déjà l'intention de mettre fin à ses jours. Paresseux et ivrogne, il avait dissipé les économies du ménage. Dans ses poches, on a trouvé un billet où il annonce le projet de se noyer et donne certaines instructions, notamment pour sa femme. Celle-ci a laissé percer d'autant moins d'émotion, à l'annonce de cette nouvelle, qu'elle doit être cuirassée contre ces incidents, son premier mari s'étant pendu également.

Chute grave

Hier, la fillette de M. Guy, demeurant quai de la Marine, était en train de jouer à la fenêtre, située au 2^e étage, lorsque, s'étant trop avancée, elle perdit l'équilibre et fut précipitée dans le vide. Elle tomba sur le jeune Brisson, âgé de 5 ou 6 ans, qui jouait au-dessous.

lui, il parlait avec une confiance absolue, non-seulement dans l'honnêteté de son ami, mais aussi dans son habileté... Sa sécurité était parfaite... Il croyait son argent placé aussi sûrement chez Roustan que dans les caisses de l'Etat ou dans les caves de la Banque de France.

C'était lui qui avait eu l'idée de partir pour le Mexique.

Tourmenté par son désir d'accomplir les promesses faites à son ami, il avait saisi l'occasion aux cheveux.

La lettre du notaire, sans être très explicite, lui parlait de difficultés éventuelles, des pertes énormes qu'il faudrait subir si on vendait, les terrains n'étant pas encore en pleine exploitation... Il fallait au moins deux ou trois ans d'administration, de soins encore, pour donner à l'héritage toute sa valeur, qui pouvait devenir considérable. L'ainé des Serves y avait usé sa vie et épuisé sa fortune... Il mourait au moment de récolter ce qu'il avait semé... La moisson était prochaine. Il ne fallait pas la laisser faire à des étrangers.

Daniel avait lu et relu cette lettre à sa femme, toujours avec l'arrière-pensée qui le dominait... Tous les deux en avaient pesé les

termes... Il n'osait pas se prononcer...

— Ce serait bien malheureux, disait-il, de perdre ces richesses qu'on nous annonce... Nous avons deux enfants...

Anne de Serves ne répondait pas...

Elle tremblait d'être obligée de se séparer de son mari...

— En effet, murmura-t-elle seulement ; mais comment faire ?...

Ce fut au tour de Daniel de garder le silence.

— Oui, comment faire ? voilà... Envoyer quelqu'un.

— Qui ?

— Oui, qui ? ce n'est pas commode... Il faudrait un homme dans lequel on aurait une confiance absolue, de plus habile, capable.

— Ce n'est pas facile à trouver.

Il y eut quelques minutes de silence.

Puis le mari insinua :

— Si je parlais ?

— Toi, nous laisser ?... J'aime mieux abandonner l'héritage, s'écria aussitôt la femme.

Daniel réfléchit encore.

— Et qui l'empêcherait de m'accompagner ?

— Avec les enfants ?

— Avec les enfants.

— Tu n'y penses pas, mon ami... Un voyage

long, fatigant, coûteux... Il faut enmener la nourrice...

— Qu'importe ? Si nous le rattrapons au centuple... Est-ce une vie de nous *cassiner* ici dans ce trou de Sologne où on ne voit personne ?...

La modicité de nos revenus nous empêche d'aller ailleurs, nous cloue là pour ainsi dire...

Raoul va être en âge bientôt d'aller en pension... Il faudra nous séparer de lui, l'envoyer loin ; et Alice, quelle jeunesse lui est réservée au milieu des loups ?... C'est surtout à eux que je pense...

— Mais au Mexique nous serons plus loin encore de la civilisation.

— Mon intention n'est pas de rester en Amérique, mais de revenir en France et de me fixer à Paris.

M^{me} de Serves tre-souffrit... Paris ! Il y a longtemps qu'elle en rêvait !

— Avec la fortune de mon frère réalisée, nous le pourrions, poursuivit Daniel... A Paris, nos enfants ne nous quitteront pas... Nous pourrions surveiller nous-mêmes leur éducation. Raoul sera mis en pension, il nous rentrera tous les soirs... Puis, nous verrons le monde... Nous recevrons... Alice pourra trouver un mari autre qu'un fermier... Elle n'est

pas faite pour végéter toute sa vie dans une campagne. Et toi même, chère femme, tu trouveras enfin le cadre qui te convient, le succès que ta beauté mérite...

Anne sourit.

— Oh ! s'il n'y avait que moi, murmura-t-elle.

Mais Daniel se récria.

Et pourquoi donc ? Lui d'abord serait très aise de la produire en public, de montrer à tous quel trésor il possédait.

M^{me} de Serves continua à sourire ; mais le programme développé par son mari était trop séduisant pour ne pas la tenter... Elle aussi ne voulait pas se séparer de ses enfants. Elle aussi avait des trésors à montrer aux autres mères, Raoul et Alice.

— Nous ferons ce que tu voudras, répondit-elle... mais pour ce voyage il nous faudra beaucoup d'argent... comment allons-nous faire ?

Daniel secoua la tête.

— Comment nous allons faire ?... Puisque nous ne devons pas revenir en Sologne, à quoi bon garder des propriétés qui ne rapportent presque rien ?...

— Tu veux vendre ?

— Avec ton approbation.

— Tout ce que tu feras sera bien fait.

M. de Serves se mit aussitôt en campagne. (A suivre.)

Par un hasard providentiel, aucun des enfants n'a reçu de blessures graves. Toutefois, le médecin n'a pas encore voulu se prononcer définitivement sur l'état de la petite Guy.

Le prix de la viande

Nous lisons dans le *Courrier de Lyon* :

« Des associations pour le débit de la viande de boucherie à meilleur marché se sont formées, mais plusieurs n'auraient pu fonctionner par suite de l'intervention violente des bouchers syndiqués. Un certain nombre de municipalités se propose d'établir la taxe de la viande, dont le taux actuel est injustifiable. »

MM. les bouchers de Saumur vendent la viande toujours fort cher, ils ont cela de commun avec leurs confrères de Lyon et d'ailleurs.

Déjà plusieurs municipalités, celle de Besançon tout dernièrement encore, ont pris des arrêtés tarifant et réglementant les bouchers.

Que faut-il donc pour faire sortir la nôtre de sa torpeur ?

Déjà, il y a six mois, lors des grands froids, on a pu juger de son indifférence et de son incapacité pour tout ce qui concerne la souffrance des malheureux.

Aujourd'hui qu'elle pourrait, profitant des bas prix auxquels on peut se procurer la viande, introduire un peu de bien-être dans la population ouvrière, elle ne bouge pas.

Insouciance et incapacité, telle est la note dominante de notre maire et de son Conseil municipal.

Ah ! quand il s'agit de boire des bocks municipaux, tout le monde est là, par exemple.

Réponse à un Montreuillais

Un Montreuillais me reproche d'avoir fait un compte-rendu incomplet et inexact de la fête de Montreuil. Incomplet, c'est possible, mais inexact, je ne le crois pas. Après tout, si le « partisan de la *fanfare libre* » tient à donner l'ampleur d'une solennité musicale aux quelques sons émis sous les ombrages du vieux Mail, je ne veux pas lui ravir ses illusions, mais il me permettra bien de lui dire qu'il n'a pas regardé ce petit épisode et la fête d'à côté par le même bout de la lorgnette.

Si la *Musique Municipale* de Montreuil s'est incorporé avec l'*Harmonie Saumuroise*, cette réunion ne peut être que flatteuse pour elle, étant reconnu la supériorité de l'*Harmonie*. Quant à la bannière, qui a effarouché la pudeur du bon Montreuillais, qu'a-t-elle donc de si subversif, qu'il la voue ainsi aux mites et autres insectes vengeurs de sa pudibonderie outragée ?

Le « partisan de la *fanfare libre* » n'est-il pas plutôt un partisan de cette municipalité que ses concitoyens ont délogée sans tambours ni trompettes ?

Il est fâcheux que, de parti pris, la *fanfare libre* n'ait pas cru devoir prêter son concours à une fête locale et se faire l'instrument d'une politique raucunière au lieu de cultiver l'harmonie. J. D.

Le directeur de la colonie Saint-Hilaire, M. Brun, vient d'être nommé directeur de la colonie des Douaires (Eure), en remplacement de M. Nassoy qui permute avec lui.

Incendie à la foire d'Angers

Avant-hier, vers midi, la famille Babouot avait étalé sa confiserie, dressé ses échafaudages de porcelaine et de verrerie sur ses roues à loterie.

Tout à coup les cris au feu retentissent, les flammes dévoraient la baraque et, peu après, les armatures s'abattaient sur les marchandises avant qu'on ait pu les retirer.

Une petite fille de dix-huit mois se trouvait sous le banc; elle put, heureusement, être retirée saine et sauve.

En essayant de sauver les marchandises, un employé de M. Babouot a eu deux doigts brûlés.

La cause est inconnue; les pertes s'élèvent à plus de 900 fr., non assurés. Sa petite famille est privée de son gagne-pain.

M. le commissaire central a autorisé une collecte entre tous les forains qui ne restent jamais en retard pour venir au secours de leurs confrères qu'a frappé le malheur.

La foire du 2 Juin

Beaucoup de monde, vendredi, à la foire d'Angers qui était bien approvisionnée. Toutefois, les transactions ont été languissantes.

Les bêtes à cornes n'ont pas monté et une grande quantité n'a pas trouvé d'acquéreurs, ce qu'il faut attribuer à la sécheresse.

Gare aux poches

La presse départementale est unanime à constater la présence des pickpockets sur nos foires.

Un a été pincé en flagrant délit, à Angers, sur le Champ-de-Mars. Un monsieur, qu'il avait choisi pour victime, l'a pris la main dans sa poche et l'a fait arrêter.

Il y a une série de vols à la tire à enregistrer.

On a volé à M^{me} veuve Lavoué, du Guédéniau, 120 fr., une paire de boucles d'oreilles et un billet de chemin de fer, le tout dans un porte-monnaie, dans sa poche de robe.

M. Vannier, de Laval, a été volé de 41 fr. 60 contenus dans son porte-monnaie.

A M^{me} Bazantay, de Machelles, il a été pris 300 fr.

M. Rongère, commissionnaire en grains, à Chambellay, a été délesté de 3,800 fr. placés dans un portefeuille, dans la poche intérieure de son veston, pendant qu'il était à prendre une consommation au café Vérité, quai National.

Et il y en a d'autres encore.

Artifices et illuminations

C'est M. Grolleau, d'Angers, qui vient d'être chargé, par la ville de Brest, du feu d'artifice et des illuminations en vue du passage du Président de la République.

On dit que M. Grolleau a été mandé à Rennes pour le même travail.

Inspection générale

Avant-hier, le 2^e pontonniers s'est rendu aux équipages de la Loire, au Port-Thibault, là, M. le général inspecteur Zœgger, accompagné du général Mourlan, a passé l'inspection du régiment qui a ensuite commencé la construction d'un pont.

État civil de la ville de Saumur

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Auguste Coulon, chapelier, et Joséphine Guyon, chapelière, tous deux à Saumur.

Alexis-Félix Guérineau, quincaillier, à Saumur, et Louise-Victorine Michot, sans profession, à Cerizay (Deux-Sèvres).

Eugène-Joseph Girard (veuf), charretier, et Madeleine Leroux, sans profession, tous deux à Saumur.

DÉCÈS

Le 4 juin. — Gaston Coirault, 3 ans, quai de Limoges.

Le 5. — Louis-André Chavanon, 3 semaines, rue du Pressoir Saint-Antoine.

La pratique médicale a adopté le Rob Lechaux, parce qu'elle a compris que, sous une forme pharmaceutique agréable, l'inventeur avait obtenu une préparation des mieux combinées pour remédier aux virus innombrables du sang et empêcher les dégénérescences qui en dérivent.

Une cuillerée à soupe du Rob Lechaux, matin et soir, suffit pour produire visiblement un effet de reconstitution remarquable sur le plasma sanguin. Beaucoup de praticiens affirment qu'il fortifie et vivifie le sang mieux que tous les ferrugineux.

Une jeune fille est contrainte par sa famille d'épouser un vieux monstre fort riche.

Le maire lui demande :

— Mademoiselle Z..., consentez-vous à prendre M. X... pour époux ?

— Hélas ! Monsieur, répond la pauvre fille en pleurant, vous êtes le premier qui m'avez consultée à ce sujet !

Perplexités épistolaires.

— En somme, X... est un gros personnage. Si je l'appelais : « Très honoré Maître... »

— Allons donc ! un coquin pareil...

— Que mettrais-tu, toi ?

— Mais tout simplement : « Mon cher confrère... »

CONSEILS ET RECETTES

LES MAUX DE GORGE

Il ne faut jamais négliger un mal de gorge, a dit un célèbre docteur. En effet, on ne sait

jamais quelles en seront les suites. Parmi les divers genres de maux de gorge il en est un terrible, c'est l'*esquinancie*. Voici un remède facile pour le combattre :

Prenez un, ou, au besoin, deux citrons ; exprimez-en le jus dans une tasse. Ajoutez-y un peu de sel. Vous aurez obtenu un liquide dans lequel vous mettrez tremper une compresse. Quand la compresse sera bien imbibée, vous l'appliquerez sur la gorge de la personne malade. Ce moyen est certes facile à employer. Il suffit cependant à faire résoudre l'*esquinancie*, qui disparaît promptement sous cette légère mais efficace médication.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 4 Juin 1893

Versements de 52 déposants (1 nouveau), 8,238 fr. 79.

Remboursements, 34,717 fr. 07.

La Caisse paie 3 fr. 25 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

Pilules Suisses. Exiger le timbre de l'Etat. Méfiez-vous des contrefaçons !

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom



Dépôt : MACHET, parfum.-coiffeur, 1, rue d'Orléans



GRESHAM établie en 1854, à Paris
Traite toutes les combinaisons
d'ASSURANCES sur la VIE
participation à 90 % dans les bénéfices
Risques GUERRE, VOYAGES, DUEL, SUICIDE GARANTIS
RENTES VIAGÈRES
Prospectus et renseignements gratuits et franco
dans ses bureaux : 30, Rue de Provence, PARIS.

M. SOREL, 18, rue Dupetit-Thouars, Saumur.

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Coffrets blancs... depuis... 4 fr. 10

— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant : G. JOUAUST.

Feuilleton de l'Écho Saumurois

SOLANGE DE CRESNE

Par E. DE NOVIANT.

— Et c'est un prêtre qui vous a donné ce conseil ?

— Oui, monsieur, l'aumônier de l'hôpital de X...

— L'abbé Médard ; vous n'êtes pas le premier qu'il ait retourné et ramené au bien.

— Qui pourrait lui résister ?

— Ainsi... vous êtes bien décidé ?

Et comme Wagner faisait un signe énergique d'affirmation :

— Commencez, je suis tout oreilles.

Alors Wagner fit, sans en rien retrancher, le récit fidèle de sa vie, énumérant, sans en omettre une seule et sans en atténuer la gravité, les nombreuses fautes qu'il avait commises, les crimes auxquels il avait été mêlé ; il raconta dans les moindres détails le vol de Neuilly ; dit de quelle manière il avait fait la connaissance de la Maupiteux, celle du vicomte Métafiot de Chabirol ; résuma ce qu'il savait sur les deux ignobles personnages ; parla

comme s'il s'agissait d'un autre que de lui-même, des attentats de la rue du Bac, du canal Saint-Martin, de Montreuil et de la place de la Croix-Rouge, n'oubliant pas de rendre à M^{me} de Cresne la justice qui lui était due, et lui attribuant, avec une reconnaissance trop naturelle pour qu'elle pût être jouée, les premiers bons sentiments qu'il ait jamais ressentis.

La déclaration écrite, relue et signée, le commissaire, jugeant l'affaire assez importante pour ne pas être divulguée, conduisit lui-même l'ancien figurant à la préfecture de police devant le chef de la sûreté où il lui fit recommencer ses aveux.

Wagner n'hésita pas ; au fur et à mesure qu'il parlait, un vieil employé feuilletait différents registres et contrôlait ainsi les faits qui, tous, furent reconnus véritables.

— Qu'est-ce donc que ce M. Métafiot de Chabirol qui vous a fait jouer un aussi vilain rôle ? demanda le chef de la sûreté.

— A vrai dire, je ne le sais pas précisément moi-même. C'est un homme très riche qui habite, près du parc Montceau, un hôtel splendide et qui est fort connu dans le quartier. Il a chevaux, cocher, valet de pied.

— Et que fait-il ?

— En apparence, rien, il vit de ses rentes ; mais, pour les gens bien informés, la maison de prêts à l'industrie et au commerce, qui est située tout contre l'hôtel, appartient au vicomte de Chabirol.

— Et ?

— Et c'est lui qui la dirige. Elle communique avec ses appartements par un petit couloir secret que je connais, moi, et que je ne connais, hélas ! que trop bien. M. le vicomte prête sur gages et il a des représentants dans tous les quartiers de Paris. J'étais un de ses employés ; je travaillais près de lui, à la maison mère, quand le misérable a jeté les yeux sur moi pour assassiner en son nom.

— La mort de cette jeune fille lui importait donc beaucoup ?

— Il y attachait, en effet, un bien grand intérêt. Pour quel motif ? je l'ignore ; mais, si avant de me faire enfermer, vous jugiez à propos de me laisser quelques jours de liberté, et si vous consentiez à mettre à ma disposition quelques agents intelligents et dévoués, je crois pouvoir répondre qu'il ne me serait pas impossible de saisir le fil de cette intrigue, toute compliquée qu'elle semble être.

— Parfait ! Je veux bien avoir foi en vous,

je consens à essayer. Vous avez quinze jours pour étudier et connaître le personnage.

A partir de ce moment, Duprez avait été épié jusque dans ses moindres actions, et la Maupiteux n'avait pas fait un pas sans que Wagner sût où elle était allée et ce qu'elle avait fait.

Wagner, avec son flair d'ancien voleur, était parvenu à surprendre la conversation tenue entre les deux brigands dans la chambre bleue du Chalet-Fleuri. En suivant le vicomte, dont le déguisement ne l'avait pas trompé, il était arrivé à Sévres en même temps que lui, l'avait vu entrer dans le petit pavillon, s'était blotti tout à côté dans un buisson, et n'avait pas tardé à apercevoir son ancienne complice qui arrivait au rendez-vous.

Pour lui, plus de doute, on méditait encore une tentative de meurtre contre M^{me} de Cresne.

Monter l'escalier en tapinois, arriver près de la porte et écouter tout ce que se disaient les deux coquins, avait été pour lui un tour d'écolier.

(A suivre.)

EPICERIE CENTRALE

28
rue
St-Jean

P. ANDRIEU

NÉGOCIANT
ENTREPOSITAIRE

PRODUITS
ALIMENTAIRES

FELIX POTIN

La plus importante EPICERIE de la Région — ne vendant que de ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRES MODÉRÉS.

Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cercle et en Bouteilles. — Excellent Vin d'office à 0,40, 0,50, 0,60, 0,70 le Litre. (Livraison à domicile)

Etude de M^e GEORGES FERRIERE, commissaire-priseur à Saumur, 64, rue de Bordeaux.

VENTE

Aux enchères publiques
Le Jeudi 8 Juin 1893, à 1 heure de relevée, à Saumur, 55, rue d'Orléans, en la Salle des Ventes mobilières.

D'une quantité de bons meubles courants à tous usages,

Déposés à ladite Salle.

Exposition publique avant la vente, le jeudi matin, de 9 heures à 11 heures.

Expressément au comptant, 10 0/0 en sus.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

MAISON AVEC JARDIN

Située au Champ-de-Foire, avenue de la Gare de l'Etat.

S'adresser à M. GASNAULT père, propriétaire, rue d'Orléans, n° 83.

M. GALLAND, propriétaire aux Rosiers, demande un bon Jardinier.

Inutile de se présenter sans bonnes références.

A CÉDER pour cause de santé, EPICERIE et MERCERIE.

Très bonne clientèle. S'adresser au bureau du journal.

UNE DAME SEULE DEMANDE femme de chambre, de 25 à 26 ans, sachant bien coudre et repasser, et munie de bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER MAISON

Pour la Saint-Jean prochaine

Située rue de l'Hôtel-Dieu, n° 13. Appartements, chambres à coucher, caves, grenier, jardin.

S'adresser à M. DÉZÉ, rue Saint-Jean, n° 1.

Changement de Domicile

LEROY, marchand de bois, rue de la Maremaillette, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'à partir du 5 mai 1893, son magasin et son domicile seront transférés route de Verrains, près l'octroi.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

Maison, Jardin, Remise et Ecurie Rue Duncan, 3.

S'adresser à M. COURALEAU, 28, rue Saint-Nicolas.

ON DEMANDE une CONCIERGE mariée sans enfants, dont le mari serait employé soit dans les postes, les chemins de fer, le gaz. S'adresser au bureau du journal.

POUR AMELIORER
POTAGES SAUCES PÂTES
LEGUMES
ET POUR CONFECTIONNER RAPIDEMENT
UN BOUILLON DIRECT ET ECONOMIQUE

PRENEZ
DU
VERITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG

EN ENCRE BLEUE SUR L'ETIQUETTE

A VENDRE un BON de deux cents francs primé à valoir sur le prix d'une bicyclette militaire Securitas, sorti au tirage du 5 mai. S'adresser au bureau du journal.

MAISON ET JARDIN A LOUER

APPARTENANT A M. OGER.

S'adresser à M. BIZERAY ou à M. GIRARD, expert, rue Pavée, Saumur.

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUS FORMATS
CARTES D'ADRESSES
ETIQUETTES PARCHEMIN ET ENVOIS
TÊTES DE LETTRES
CIRCULAIRES — ENVELOPPES
AVIS DE TRAITES — MANDATS
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS
REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
FAIRE-PART NAISSANCE
CARTES DE VISITE
AFFICHES — PROSPECTUS
PROGRAMMES P^r FÊTES & SOIRÉES
PRIX-COURANTS
MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

GR^{de} EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Ducier et d'Orléans

IMBERT FILS

Eaux-de-vie blanches spéciales pour les fruits
1 fr. 50 — 1 fr. 70 — 2 fr. et 2 fr. 50 le litre.
Il est donné gratis UN NOUET par litre.

RHUMS naturels, d'importation directe, très hygiéniques pendant les chaleurs. — Martinique, 1 fr. 80. — S^{te}-Lucie, 2 fr. — Jamaïque, 2 fr. 50, 3 fr., 3 fr. 50 et 4 fr. le litre.

TAFIA MARTINIQUE, 1 fr. 60 le litre. — Citronnade rafraîchissante, le litre, 3 fr. 50 — 1/2 litre, 2 fr.

SIROPS pur sucre, tous genres, le litre, 2 fr. 25, le 1/2 litre, 1 fr. 40
Tout est coté verre compris.

GRAND HOTEL DE LONDRES LACOTE-NIVET

Propriétaire
Rue d'Orléans, SAUMUR.
Grande Salle pour Noces et Soirées.
Salons de famille.

A SAINTE-GENEVIÈVE Tapisseries Artistiques

BRODERIES
M^{mes} NOEL & BOUIN
SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR
Très beau choix de Travaux fantaisie
LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS
Saumur, imprimerie PAUL GODET.

CHEMINS DE FER

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris			7 55	12 50	7 55	8 30	11 25			
Chartres	6		9 34	10 12	2 48	9 41	10 12	1 33		
Château-du-Loir	10 13		12 20	1 58	6 37	12 30	1 10	4 53		
Noyant-Méon	11 20		1 3	3 8	7 40	1 15		5 56		
Linières-Bouton	11 29			3 17	7 49			6 6		
Vernantes	11 43			3 30	8			6 16		
Blou	11 54			3 41	8 10			6 26		
Vivv	12 2		1 28	3 49	8 17			6 33		
SAUMUR (Orl.)										
(arrivée)	12 15		1 38	4 2	8 29	1 50	2 24	6 44		
(départ)	12 20		1 44	4 14	8 34	1 55	2 29	6 53		
Nantilly (arrivée)	12 28			4 22	8 41			7		
SAUMUR (Etat)										
(arrivée)	12 39			4 35	8 52			7 12		
(départ)	12 25	8 31		4 11	8 32			6 50		
Nantilly (départ)	12 32	8 37		4 23	8 43			7 2		
Chacé-Verrains	12 38	8 47		4 29	8 49			7 8		
Brézé-Saint-Cyr	12 47	9 1		4 37	8 56			7 16		
Montreuil-Bellay	1 28	9 41	2 15	5 1	9 18	2 25	3	7 40		
Thouars	2 2	10 18	2 44	5 51	10 10	2 52	3 19	8 24		
Niort			4 30	9 1	12 22	4 39		11 40		
Saintes			6 24	11 59		6 22		2 21		
Bordeaux			9 56	4 22		9 3		4 56		

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		Expr.		Omn.	
	matin	soir								
Bordeaux				5 40		8 25		12 30	3 40	
Saintes				7 12	9 9	11 40		4 55	7 14	
Niort	5 25		9 42	10 51		2 7	2 36	8 23	7 48	9 15
Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	1 35	4 28	5 6	9 13	10 12	11 18
Montreuil-Bellay	9 40	6 56		1 7	2 39	5 4	5 48	9 28	10 34	11 40
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 17			2 53	5 18	6 3	9 36		
Chacé-Verrains	10 11	7 26			3	5 25		9 41		
Nantilly (arrivée)	10 16	7 31			3 5		6 14			
SAUMUR (Etat)										
(arrivée)	10 23	7 40			3 16		6 26	9 55		
(départ)		7 25	11 5		2 54		6 5			
Nantilly (départ)		7 36	11 15		3 6		6 16			
SAUMUR (Orl.)										
(arrivée)	7 47	11 23	1 34	3 14	5 39	6 24		11 1	12 7	
(départ)	7 57	11 35	1 39	3 18	6 29			11 7	12 16	
Vivv	8 11	11 49		3 30	5 57	6 43				
Blou	8 20	11 58		3 36	6 6	6 52				
Vernantes	8 33	12 11		3 49	6 19	7 6				
Linières-Bouton	8 46	12 23		4	6 31	7 18				
Noyant-Méon	9 1	12 36	2 15	4 11	6 45	7 31		11 44		
Château-du-Loir	10 22	1 52	3	5 18	7 58	8 48		12 33	1 39	
Chartres	2 47		5 56	9 40	12 4	12 43		3 33	4 44	
Paris	5 55		7 30	11 20	2 27	3 5		5 10	6 15	

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte		Omn.		Mixte	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	7 41	4 35	9 3
Port-Boulet	8 40	12 25	7 5	8 8	4 58	9 45
Chinon	9 4	1 5	7 29	9 2	7 14	10 32

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte		Marc.		Omn.		Mixte	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53	7 25				
Moncontour	7 41	10 47	2 34	8 52				
Loudun	8 42	1 39	3 56	9 36				
Montreuil (ar.)	9 19	3 14	4 35	10 15				
(départ)	6 50	9 27	4 5	5 8	10 39			
le Vaudelnay	7 2	9 39	4 30	5 19	10 50			
Baugé	7 14	9 51	4 53	5 30	11 1			
Doué	7 22	9 58	5 33	5 38	11 8			
Martigné	7 45	10 20	6 33	5 48	11 28			
Angers	9 12	11 45	9 12	7 22	12 29			

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn.		Mixte		Marc.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Angers	4 40	6 50	7 30	12	6 45			
Martigné	6 1	8 32	11	1 20	7 54			
Doué	6 24	8 57	11 54	1 42	8 23			
Baugé	6 32	9 7	12 16	1 50	8 34			
le Vaudelnay	6 39	9 15	12 33	1 57	8 43			
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 6	8 54			
(départ)	7 38		1 31	2 21	9 22			
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 13			
Moncontour	8 56		6 10	3 43	10 44			
Poitiers	10 33		10 40	5 22	12 8			

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Omn.		Expr.		Omn.		Expr.		Direct		Direct	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Nantes d.	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23	1 23
Angers d.	6 30	10 27	11 55	2 57	4 55	5 10	9 35	1 16	1 45			
La Ménitrie	7 40	10 49	12 27	3 42	5 20	6	10 1	1 46	2 26			
Les Rosiers	7 19	10 56	12 34	3 52		6 13						
St-Clément	7 26		12 40	3 59		6 22						
St-Martin	7 33		12 45	4 7		6 31						
Saumur ar.	7 46	11 11	12 55	4 20	5 41	6 48	10 24	2 13	3 5			
(départ)	7 52	11 16	1 1	4 31	5 44	6 58	10 30	2 16	3 13			
Varennes	8 05	11 26	1 11	4 45		7 16						
Port-Boulet	8 20	11 35	1 21	5 1	6 1	7 34	10 50	2 38	3 47			
Langeais	8 59	11 55										